

RISQUES POTENTIELS

SANTÉ

- **TOXIQUE et/ou CORROSIF;** peut être fatal lorsqu' inhalé, ingéré ou absorbé par la peau.
- Les vapeurs sont extrêmement irritantes et corrosives.
- Le contact avec le gaz ou le gaz liquéfié peut causer de graves blessures, des brûlures et/ou des engelures.
- Un feu produira des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
- Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent causer une contamination environnementale.

INCENDIE OU EXPLOSION

- Certains peuvent brûler mais aucun ne s'enflamme facilement.
- Les vapeurs de gaz liquéfiés sont initialement plus lourdes que l'air et se diffusent au ras du sol.
- Certaines de ces substances peuvent réagir violemment au contact de l'eau.
- Les cylindres exposés au feu peuvent laisser s'échapper des gaz toxiques et/ou corrosifs par les dispositifs de sécurité.
- Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.
- Les cylindres brisés peuvent s'autopropulser violemment.
- Pour UN1005 : l'ammoniac, anhydre, à haute concentration dans un espace clos, présente un risque d'inflammabilité si une source d'ignition est introduite.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **COMPOSER le 911. Ensuite, composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition.** Si non-disponibles ou aucune réponse, composer le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.
- Eloigner les personnes non autorisées.
- Garder le vent dans le dos, rester en hauteur et/ou en amont.
- Plusieurs gaz sont plus lourds que l'air et se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes, etc.).
- Aérer les endroits clos avant d'y accéder, mais seulement si adéquatement formé et équipé.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

- Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive.
- Porter un vêtement de protection chimique spécifiquement recommandé par le fabricant **lorsqu'il n'y a AUCUN RISQUE D'INCENDIE.**
- Les vêtements de protection pour feux d'immeuble offrent une protection thermique, mais n'offrent qu'une protection chimique limitée.

ÉVACUATION

Mesure de prévention immédiate

- Isoler dans un rayon minimum de 100 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Déversement

- Pour les matières soulignées : voir le Tableau 1 - Distances d'isolation initiale et d'activités de protection.
- Pour les autres matières, augmenter la distance de mesure de prévention immédiate, tel que nécessaire, en aval du vent.

Incendie

- Si une citerne, un wagon-citerne ou une citerne routière est impliquée dans un feu, ISOLER 1600 mètres dans toutes les directions; de plus, envisager une première évacuation pour 1600 mètres dans toutes les directions.

MESURES D'URGENCE

INCENDIE

Incendie mineur

- Poudre chimique sèche ou CO₂.

Incendie majeur

- Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse régulière.
- Si cela peut être fait de manière sécuritaire, éloigner les contenants non endommagés de la zone de feu.
- Empêcher l'infiltration d'eau dans les contenants.
- Les cylindres endommagés ne devraient être manipulés que par des spécialistes.

Incendie impliquant des citerne

- Combattre l'incendie d'une distance maximale ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés.
- Refroidir les contenants longtemps après l'extinction de l'incendie avec des quantités abondantes d'eau.
- Ne pas appliquer d'eau au point de fuite ou sur les dispositifs de sécurité afin d'éviter l'obstruction par la glace.
- Se retirer immédiatement si le sifflement émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décoloré.
- **TOUJOURS** se tenir éloigné d'une citerne en contact direct avec les flammes.

DÉVERSEMENT OU FUITE

- Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
- Si sans risque, arrêter la fuite.
- Si possible, retourner le contenant pour laisser fuir le gaz plutôt que le liquide.
- Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.
- Ne pas appliquer d'eau sur le déversement ou au point de fuite.
- Utiliser un brouillard d'eau pour détourner ou réduire les émanations. Empêcher les eaux de ruissellement d'entrer en contact avec la substance déversée.
- Isoler la zone jusqu'à la dispersion des gaz.

PREMIERS SOINS

Se référer à la section « Premiers soins généraux ».

Premiers soins spécifiques :

- En cas de contact avec un gaz liquéfié, seul le personnel médical doit tenter de dégeler les engelures.
- **En cas de contact cutané avec le Fluorure d'hydrogène anhydre (UN1052)**, si un gel de gluconate de calcium est disponible, rincer pour 5 minutes et ensuite, appliquer le gel. Autrement, continuer de rincer jusqu'à ce qu'un traitement médical soit disponible.



Au Canada, un Plan d'intervention d'urgence (PIU) peut être requis pour ce produit.
Veuillez consulter le document d'expédition et/ou la section « PIU ».